

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2019



Nos énergies en commun





LE SEHV EN 2019

- **Les temps forts de l'année**..... Page 02
- **Notre fonctionnement**
 - La gouvernance du SEHV..... Page 04
 - Recueil des actes administratifs..... Page 05
 - Les services du SEHV..... Page 06
 - Les recettes..... Page 08
 - Les dépenses..... Page 10
- **Nos missions de service public**
 - Électrification rurale..... Page 12
 - Éclairage public..... Page 16
 - Énergies..... Page 18
- **Nos activités support**
 - Autorité organisatrice de la distribution (AOD)..... Page 20
 - Informatique-cartographie..... Page 20
 - Hygiène sécurité environnement..... Page 20
 - Communication..... Page 21
 - Animation..... Page 21

LE SYNDICAT, ENERGIES HAUTE-VIENNE (SEHV)

Établissement public à échelle départementale, le SEHV est l'interlocuteur privilégié des élus locaux en matière d'énergie.

Découvrez le SEHV sur www.sehv.fr

8 rue d'Anguernaud - ZA Le Chatenet - 87410 LE PALAIS SUR VIENNE
Tél : 05 55 35 06 35 - Fax : 05 55 35 49 01 - sehv@sehv.fr

Temps forts 2019

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



Avril – Publication de la stratégie départementale de transition énergétique

Mandaté au printemps 2017 par les 13 EPCI de la Haute-Vienne, le SEHV publie les résultats :

- du diagnostic sur le Climat, l'Air et l'énergie à l'échelle départementale qu'il a piloté et financé ;
- de la stratégie co-construite par les élus des EPCI et du SEHV, les partenaires institutionnels et techniques... qui sert de point de départ à chaque EPCI pour la déclinaison de son plan d'action.

www.sehv.fr/pageactualite.php

> articles du 04/04/2019 et du 22/06/2019



Juin - Concours écoloustics 2019

Le 7 juin à la Mégisserie de Saint-Junien s'est déroulée la remise des prix.

285 élèves ont participé à cette édition 2018-2019 (Champsac, Isle, Limoges Marcel Proust, Limoges Montjovis, Le Dorat, Vayres, La Jonchère Saint-Maurice). Le jury a désigné trois lauréats départementaux (Champsac, Isle et Limoges Marcel Proust) et un « prix spécial investigation » (La Jonchère-Saint-Maurice).

Ce concours, initié par la FNCCR et reconnu par l'éducation nationale, vise à faire découvrir aux CM1-CM2 et 6^{èmes} la transition énergétique à leur échelle. Dans ce cadre, le SEHV présente l'exposition « Le parcours de l'énergie », apportant ainsi un support pédagogique au service du programme éducatif.

www.sehv.fr/pageactualite.php

> article du 20/06/2019

Mai – Rénovation de l'éclairage public : fin des travaux

De 2012 à mai 2019, 9633 points lumineux ont été traités sur 106 communes de Haute-Vienne adhérentes au service Eclairage public du SEHV.

En tout, 3,7 Millions d'euros ont été investis pour le PEPS (2012-2017) et le PEPS2 (2018-2019), subventionnés à hauteur de 76%. Les travaux ayant généré en moyenne 63% d'économie sur les consommations : il est rentable en moyenne pour les communes en deux ans !

www.sehv.fr/pageactualite.php

> « Fin du PEPS 2 » du 25/06/2019

> « PEPS : l'heure du bilan » du 11/02/2020

Octobre – Stand commun des syndicats d'énergie de la Nouvelle-Aquitaine au 37^{ème} Congrès de la FNCCR

Du 1^{er} au 3 octobre, le SEHV a co-animé un stand à l'Acropolis de Nice avec les 12 autres syndicats d'énergie de la Région. A eux treize, ils composent l'entente Ténaq (Territoire d'énergie Nouvelle-Aquitaine), présidée par André Mavigner (Président du SDEC 23) jusqu'au renouvellement des conseils municipaux.

1700 congressistes ont participé à l'événement réuni autour du thème « Nouveaux enjeux de solidarités sociale et territoriale : quelles réponses des services publics ? »



Juin – Mise en place d'un paiement en ligne pour les usagers

Le 19 juin, lors de l'Assemblée du Comité syndical, le Président du SEHV et le comptable public ont signé une convention d'adhésion au service de paiement en ligne. Désormais, les usagers qui doivent verser au SEHV une contribution pour leur raccordement au réseau d'électricité ou de communication peuvent payer par carte bancaire ou par prélèvement unique. Ce service mis en place par la DGFIP, gratuit pour l'usager, reste disponible 7j/7 et 24h/24 et ne nécessite pas de développement informatique particulier en dehors de disposer d'une connexion internet.

www.sehv.fr/pageactualite.php

> article du 19/06/2019

Octobre - Fête de la science

Du 10 au 13 octobre, le SEHV a participé au village des sciences installé au Musée Adrien Dubouché et organisé par le CCSTI Récréasciences.

Le lieu d'accueil a dénombré plus de 3500 visiteurs sur les quatre jours de l'événement. L'équipe animation a accueilli 28 groupes scolaires du CE2 à la 2^{de} et de nombreuses familles, tous curieux d'en savoir plus sur l'énergie.

www.sehv.fr/pageactualite.php

> article du 21/10/2019

Décembre – Convention des territoires

Le 5 décembre, alors que les pays se réunissaient à Madrid pour la COP25, le SEHV et les intercommunalités se sont engagés pour le climat, l'air et l'énergie en Haute-Vienne. En présence de Jean-Louis ETIENNE, témoin de l'urgence climatique, ces 14 collectivités ont signé à l'ENSIL-ENSCI une convention des territoires à l'issue d'une journée événement destinée à présenter leurs travaux, leur stratégie et leurs plans d'action.

www.sehv.fr/pageactualite.php

> article annonçant l'événement du 28/10/2020
> article du 20/02/2020 (dont vidéo de présentation)



LA GOUVERNANCE DU SEHV

■ 209 collectivités membres

Le Syndicat Energies Haute-Vienne est un syndicat mixte ouvert relevant des dispositions du code général des collectivités territoriales. Il est composé de :

- 195 communes ;
- 12 communautés de communes ;
- la Communauté Urbaine Limoges Métropole ;
- le Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Retrouvez l'adhésion des collectivités membres aux divers services du SEHV :

www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php

■ 255 représentants siègent sur 6 secteurs territoriaux énergie



Les communes et EPCI désignent leur(s) représentant(s) selon les critères suivants :

Communes < 3 500 habitants	1 titulaire
3 500 hab. ≤ Communes ≤ 7 000 hab.	2 titulaires
Communes > 7 000 hab.	3 titulaires
EPCI	2 titulaires

Les 255 représentants siègent dans les secteurs territoriaux au nombre de six (CENTRE, EST, OUEST, NORD, SUD, SUD-EST). Ils sont réunis une fois par an et élisent les délégués qui représentent leur secteur au Comité syndical.

Secteurs territoriaux énergie

Retrouvez les noms des représentants siégeant pour chaque collectivité dans les secteurs :

www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php

■ 67 délégués composent le comité syndical (chiffres 2020)

Le SEHV est administré par un comité syndical composé de :

- 59 délégués élus par les représentants des communes et EPCI ;
- 6 délégués désignés par le Conseil départemental ;
- 2 délégués désignés par la Communauté Urbaine Limoges Métropole.

Retrouvez les élus du SEHV sur : <http://www.sehv.fr/LesElus.php>



Répartition des délégués par secteur

Les délibérations du Comité syndical sont disponibles sur :

<http://www.sehv.fr/ActesAdministratifs.php>

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS 2019

Comité syndical du 30/01/2019

FINANCES

- 2019-01. Rapport d'orientation budgétaire 2019.
- 2019-02. Tarifs des raccordements au réseau de distribution publique d'électricité.
- 2019-03. Mise en place du paiement en ligne.
- 2019-04. Création d'un code service « Concession » - BP.

MARCHES PUBLICS

- 2019-05. Attribution du marché des postes de transformation.

RESSOURCES HUMAINES

- 2019-06. Modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet à compter du 01/03/19.
- 2019-07. Modalités de réalisation d'heures complémentaires pour un agent à temps non complet durant l'absence d'un agent à temps complet.
- 2019-08. Suppression d'un poste d'attaché et création d'un poste de technicien à compter du 01/02/19.
- 2019-09. Création d'un poste d'ingénieur à compter du 01/04/19.
- 2019-11. Besoins saisonniers pour 2019.
- 2019-12. Subvention à l'Amicale du personnel 2019.

ANIMATION/COMMUNICATION

- 2019-10. Adhésions à deux associations de médiation scientifique locales : « les petits débrouillards » et « Récréasciences CCSTI Limousin » pour 2019.

Comité syndical du 27/03/2019

FINANCES

- 2019-13. Comptes de gestion 2018 (Budgets Principal et annexes).
- 2019-14. Comptes administratifs 2018 (Principal et Budgets annexes).
- 2019-15. Affectations des résultats 2018.
- 2019-16. Budgets Primitifs 2019 : Budget Principal et Budgets annexes.
- 2019-17. Emprunt 2019.
- 2019-18. AP 2017-02 : Attribution des subventions.
- 2019-19. AP 2018-01 : Attribution des subventions.
- 2019-20. AP 2019-01 : Attribution des subventions.
- 2019-21. Subvention budget principal au budget photovoltaïque 2019.
- 2019-22. Taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) : Régimes applicables aux Communes nouvelles.

INSTITUTION

- 2019-23. Modification des statuts.

MARCHES PUBLICS

- 2019-24. Convention constitutive d'un groupement de commandes.

RESSOURCES HUMAINES

- 2019-25. Avancement de grades 2019 – Tableau des effectifs.
- 2019-26. Création de poste
- 2019-27. Création de poste

COMMUNICATIONS DIVERSES

- 2019-COM1. Ligne de trésorerie 2019

Comité syndical du 19/06/2019

FINANCES

- 2019-28. Décision modificative n° 2019-01 du Budget Principal.

INSTITUTION

- 2019-29. Représentation du SEHV au congrès de la FNCCR.
- 2019-30. Adhésion Fédération Entreprises Publiques Locales (EPL).

MARCHES PUBLICS

- 2019-31. Attribution du marché « Investigations Complémentaires ».
- 2019-32. Attribution du marché « Fourniture et acheminement d'énergies pour les membres du groupement de commande ».

RESSOURCES HUMAINES

- 2019-33. Modification de la délibération 2019-08 du 30/01/19 - Suppression d'un poste d'attaché.
- 2019-34. Modification de la délibération 2019-26 du 27/03/19 - Suppression d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe.
- 2019-35. Modification de la délibération 2019-27 du 27/03/19 - Suppression de poste sur le cadre d'emploi de rédacteur.
- 2019-36. Abrogation de la délibération 2017-13 du 25/01/17 - Création d'un poste d'ingénieur
- 2019-37. Prolongation de la période de réalisation d'heures complémentaires pour un agent à temps non complet.
- 2019-38. Création d'un poste d'agent de maîtrise.

COMMUNICATIONS DIVERSES

- 2019-COM2. Signature du marché de maîtrise d'œuvre pour le diagnostic et l'étude de faisabilité pour mettre en place une structure de portage de projets énergétiques.
- 2019-COM3. Signature du marché de maîtrise d'œuvre « Maison de l'Energie ».

Comité syndical du 16/10/2019

INSTITUTION

- 2019-39. « Convention des territoires pour le climat, l'air et l'énergie en Haute-Vienne ».

INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES

- 2019-40. Schéma actualisé de déploiement des IRVE.
- 2019-41. Convention fixant les conditions techniques, administratives et financière d'exercice de la compétence IRVE.
- 2019-42. Fourniture, pose des bornes de recharge.
- 2019-43. Adhésion au groupement de commande des Syndicats d'énergies Nouvelle-Aquitaine.

FINANCES

- 2019-44. Décision modificative N° 2019-02 - Budget Principal.
- 2019-45. Subvention Budget annexe Photovoltaïque 2019.
- 2019-46. AP 2018-01 : Attribution des subventions.
- 2019-47. AP 2019-01 : Attribution des subventions.
- 2019-48. Autorisation d'engager les dépenses d'investissement 2020 avant le vote du Budget Principal 2020.

MARCHES PUBLICS

- 2019-49. Adhésion à l'Association de Marchés Publics d'Aquitaine.
- 2019-50. Groupement d'achat d'énergies : Autorisation donnée au Président pour signer l'appel d'offre ouvert FIOUL

RESSOURCES HUMAINES

- 2019-51. Suppression d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe suite à promotion interne.
- 2019-52. Création d'un poste d'agent de gestion comptable.
- 2019-53. Prolongation de la période de réalisation d'heures complémentaires pour un agent à temps non complet.

COMMUNICATIONS DIVERSES

- 2019-COM4 Groupement d'achat énergie : attribution des accords-cadres et marchés subséquents.

+ d'infos sur : <http://www.sehv.fr/ActesAdministratifs.php>



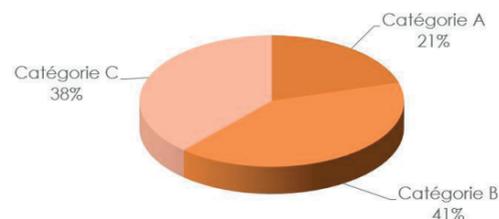


LES SERVICES

(Chiffres au 31/12/2019)

www.sehv.fr/Services.php

39 agents



Sur les agents du Syndicat Energies Haute-Vienne, on compte :

- 0 stagiaire (-2)
- 32 titulaires (+1)
- 7 contractuels (+3)

1 emploi créé en 2019

En 2019, le Comité syndical a créé un poste d'assistant au service Hygiène-Sécurité-Environnement. Il a été pourvu au 1^{er} août sur le grade d'agent de maîtrise principal contractuel.

Mobilité 2019

2 agents ont fait valoir leurs droits à la retraite (un rédacteur principal de 1^{ère} classe du service Eclairage Public, parti le 29 mai, a été remplacé par un adjoint administratif contractuel à compter du 1^{er} mai ; et un technicien principal de 2^{ème} classe du service Travaux le 17 septembre).

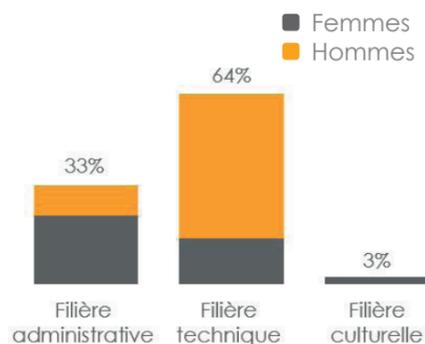
1 agent a fait valoir ses droits à mutation (un technicien occupant un poste de chargé d'affaires au service Travaux à compter du 16 septembre).

1 agent a terminé son contrat à durée déterminée (un agent comptable au service administratif : le 28 octobre. Son remplacement a été assuré à compter du 25 novembre par l'intermédiaire du service de remplacement du Centre de Gestion de la Haute-Vienne).

5 autres agents ont intégré les effectifs du SEHV suite à des mouvements de personnels de 2018 (un attaché principal a été recruté au 1^{er} janvier sur le poste de responsable administratif et financier ; un technicien contractuel est arrivé le 14 janvier au service Energies ; un technicien principal de 2^{ème} classe a rejoint l'équipe le 15 avril pour occuper un poste de chargé d'affaires Transition Energétique-DSP ; et un ingénieur contractuel a été recruté le 1^{er} septembre sur un poste d'adjoint à la responsable du service Energies).

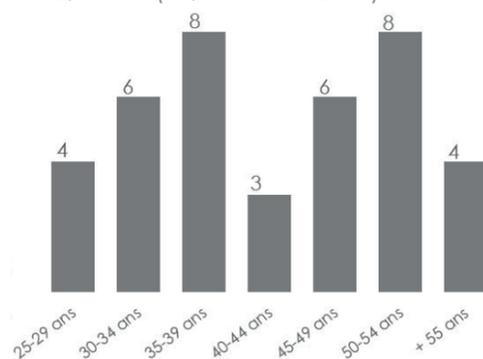
Répartition par filière/sexe

Il y a 41% de femmes, et 59% d'hommes.



Pyramide des âges

Moyenne d'âge des agents : 42,34 ans (43,70 ans en 2018).



Organigramme (automne 2020)

DIRECTION

Directeur général des services, Christophe PICARD

Assistentes, Communication, Animation
Hélène CHAPUT-CLAVAUD
Aïcha GARBAR

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

Responsable
Assistante, Valérie GEAY

Instructions raccordements et urbanisme
Brigitte FARGEAS

Enfouissements, Renforcements, Modernisations, Sécurisations, Raccordements
Benoît BARRIERE
Pascal BELEZY
Christophe BOYER
Alexandre GARNIER
Christophe GROUT
Julien ROUILHAC

ÉNERGIES

Responsable, Sandra SCHMITGEN-PICARD
Adjointe, coordination ESP, Lauréna CLAUDE
Assistante, Séverine CASSAT

Transition énergétique / DSP
Simon GUILHEM
Lou MORRIET

Énergies service public (ESP87)
Thierry CATEL
Julien DARFEUILLE
Eloy JACQUET
Jacques SAGUEZ
Guillaume VOISSIER

NTIC-CARTOGRAPHIE

Responsable, Laurent PEYLET

Informatique
Mathieu CAUZZI

Cartographie
Mélanie NEVES



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Responsable, Marc DUBOIS
Assistante, Laëtitia DAVID
Chargé d'affaire, Jérémy FAURE



HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

Responsable, Jean-Baptiste LEVEQUE

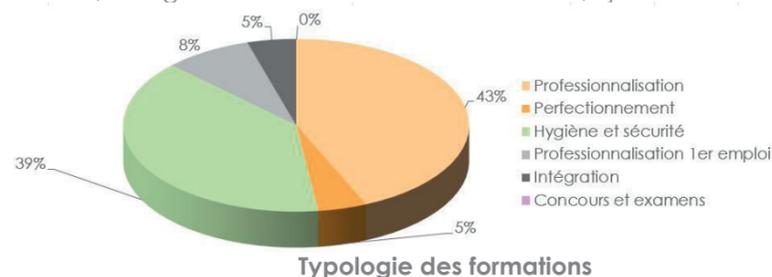
Hygiène sécurité
Aurore FAYE
Daniel PIOTAIX

Entretien
Fernando NEVES
Françoise DUBOIS
Patricia FERNANDEZ



Formations

En 2019, les agents du SEHV ont bénéficié de 109,5 jours de formation, soit 2,81 jours par agent (0,96 en 2018).

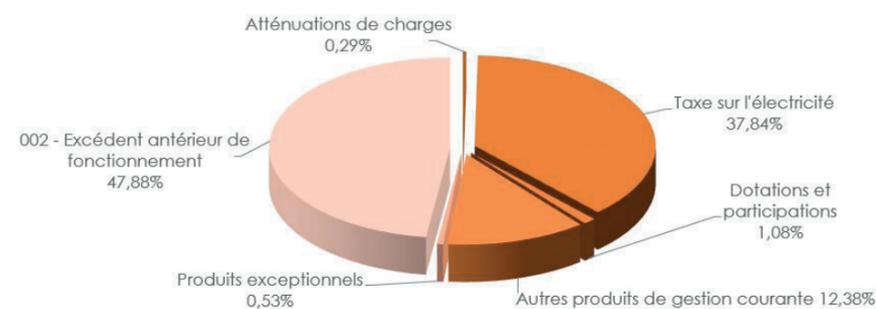


LES RECETTES 2019

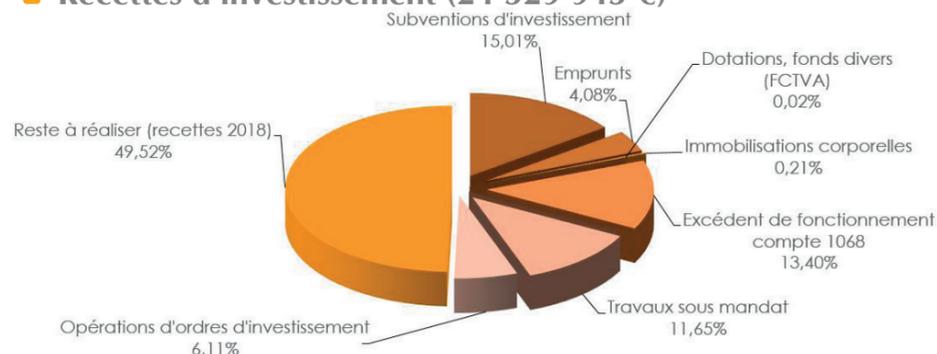
Chiffres issus du compte administratif 2019

Recettes	en euros	évolution /N-1
Atténuations de charges	41 045	+7%
Produits de services	0	-100%
Taxe sur l'électricité	5 384 081	-4%
Dotations et participations	154 014	-36%
Autres produits de gestion courante	1 761 332	+60%
Produits financiers	356	0%
Produits exceptionnels	76 102	+357%
002-Excédent antérieur de fonctionnement	6 812 516	+34%
Subventions d'investissement	3 683 132	-24%
Emprunts	1 000 000	-33%
Immobilisations corporelles et incorporelles	50 691	+60%
Dotations, fonds divers (FCTVA)	5 793	-41%
Excédent de fonctionnement compte 1068	3 287 812	+14%
Autres immobilisations financières	0	-100%
Travaux sous mandat (éclairage public et ESP87)	2 858 253	+49%
Opérations d'ordre d'investissement	1 498 261	-51%
Reste à réaliser (recettes 2017)	12 146 003	+40%
TOTAL	38 759 391	+6%

■ Recettes de fonctionnement (14 229 446 €)



■ Recettes d'investissement (24 529 945 €)

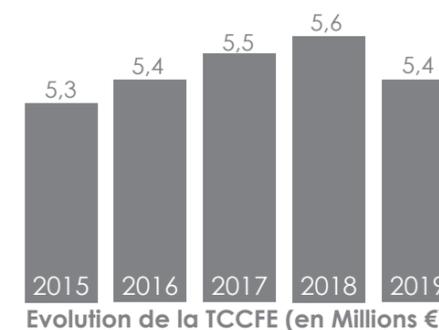


ZOOM SUR LES PRINCIPALES RESSOURCES DU SEHV

■ La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE)

Elle est perçue des usagers sur leur consommation d'énergie électrique. Depuis l'application de la loi NOME, elle s'appuie non plus sur le montant de la facture mais sur la quantité d'électricité consommée.

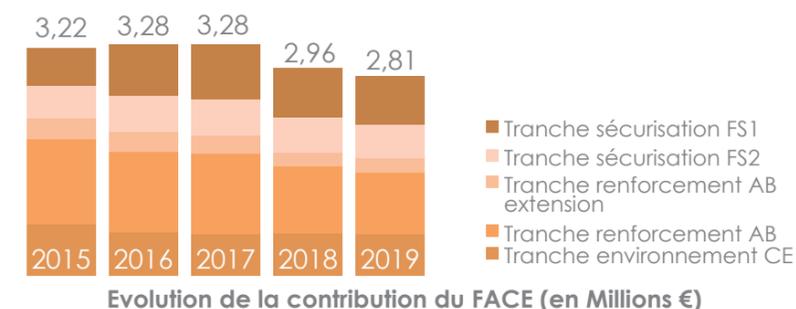
En 2019, elle a généré un montant de 5 384 081 €, soit une évolution de -5% par rapport à 2018.



■ Le Fonds d'amortissement des charges d'électricité (FACE)

Créé en 1936, ce fonds, alimenté par des prélèvements sur les recettes des distributeurs, vise à compenser les disparités entre zones urbaines et rurales. Les tranches « FS1 » et « FS2 » sont affectées à la sécurisation, la tranche « AB » aux renforcements et la tranche « CE » aux enfouissements.

En 2019, ce fonds a représenté une ressource de 2 814 000 € (-5%).



■ La dotation du Conseil Départemental

Le Département contribue aux actions du SEHV par l'apport d'une dotation de 800 000 €.

■ La Concession

Dans le cadre du cahier des charges de concession, Enedis doit au SEHV, autorité concédante et propriétaire des réseaux, une redevance. Celle-ci est constituée d'un volet de fonctionnement (R1) affecté aux frais de gestion liés au contrôle de concession, et d'un volet dit d'investissement (R2) affecté aux travaux sur les réseaux de distribution. L'article 8 du cahier des charges prévoit également une contribution annuelle versée pour le financement des travaux d'enfouissement des réseaux à caractère esthétique, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SEHV.

En 2019, on constate une forte hausse de ces recettes. C'est le fruit des négociations entre le SEHV et Enedis qui a permis de faire évoluer la base de calcul dans le nouveau cahier des charges signé en décembre 2018.



Recettes liées à la concession	2015	2016	2017	2018	2019
■ Redevances de concession R1	405 575	412 137	418 223	435 942	675 838
■ Redevances de concession R2	736 027	984 976	940 050	473 081	864 592
■ Article 8 - Participation esthétique	301 374	300 000	300 000	300 000	450 000
Total	1 442 976	1 697 113	1 658 273	1 209 023	1 990 430

LES DÉPENSES 2019

Chiffres issus du compte administratif 2019

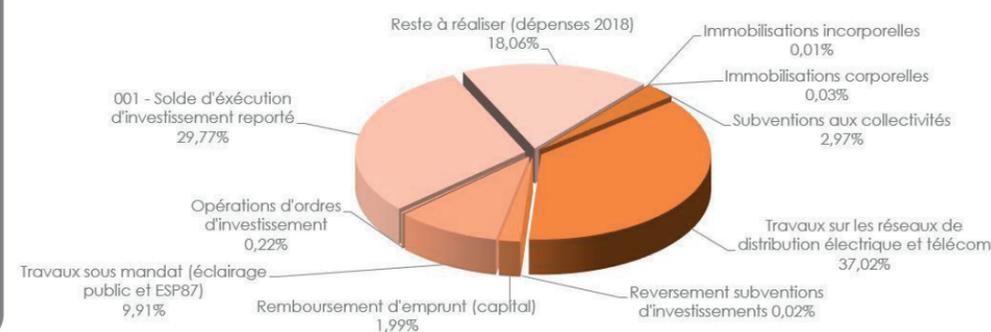
Dépenses	en euros	évolution /N-1
Charges à caractère général	515 384	+23%
Charges de personnel	1 752 092	+5%
Atténuations de produits	348 948	-12%
Autres charges de gestion courante	40 411	0%
Charges financières	60 854	+2%
Charges exceptionnelles	11 360	+635%
Opérations d'ordre de fonctionnement	1 494 262	-2%
Immobilisations corporelles et incorporelles	11 917	-57%
Subventions aux collectivités (engagements sur AP/CP)	821 666	+81%
Travaux sur les réseaux de distribution électrique	10 238 173	- *
Reversement subventions d'investissement	4 858	-16%
Remboursement emprunt (capital)	549 419	+7%
Travaux sous mandat (éclairage public et ESP87)	2 739 912	- *
Opérations d'ordre d'investissement	59 471	-96%
001 - Solde d'exécution reporté	8 234 398	+24%
Reste à réaliser (dépenses 2018)	4 993 247	-13%
TOTAL	31 876 372	+4%

* A compter de 2019, les travaux liés à la concession sont inscrits au budget en euros HT.

■ Dépenses de fonctionnement (4 223 311 €)

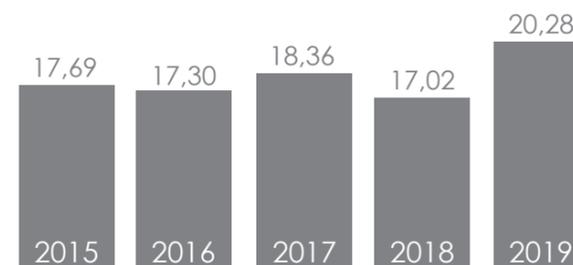


■ Dépenses d'investissement (27 653 061€)



ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS

2019



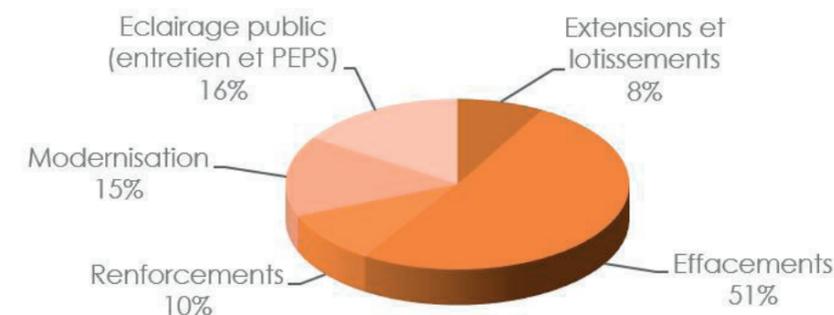
Montants engagés sur les réseaux (en Millions €)

16,8 M€ mandatés (+17%)
57 km de réseaux déposés
75 km de réseaux créés
Dont 88% en souterrain

Synthèse des travaux mandatés € TTC (hors subventions)

	2018	2019	Evolution 2018-2019
Raccordements et lotissements	1 508 805	1 375 420	-9%
Enfouissements	7 278 476	8 540 250	+17%
Renforcements	1 019 988	1 653 500	+62%
Sécurisation et Modernisation	2 215 186	2 557 240	+15%
Eclairage public (entretien et PEPS)	2 353 696	2 666 432	+13%
TOTAL	14 376 151	16 792 842	+17%

Les chiffres de 2019 du compte administratif sont convertis ici en euros TTC.



Investissement mandaté par type de travaux

Type de travaux sur les réseaux	Nombre d'affaires	Dépose		Pose		
		Mètres déposés	Part	Mètres posés	Part	Part en technique souterraine
Raccordements	76	1 100	2%	11 684	15%	100%
Lotissements	0	0	0%	0	0%	-
Enfouissements	35	29 970	53%	32 599	44%	100%
Renforcements	19	6 275	11%	11 220	15%	89%
Modernisation/Sécurisation	45	19 370	34%	19 909	26%	60%
TOTAL	175	56 715	100%	75 412	100%	Moyenne = 88%



ELECTRIFICATION

Raccordements et dessertes de lotissement

Raccorder les usagers au réseau de distribution d'électricité est l'une des missions fondatrices du SEHV, anciennement « syndicat d'électrification ».

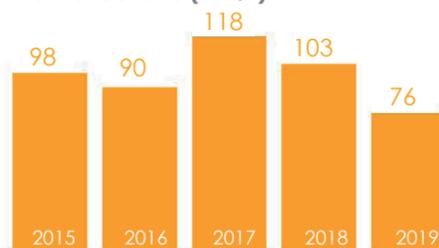
Le SEHV instruit les demandes de raccordement transmises par les communes dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme.

Suite à cette instruction, soit le réseau basse-tension est à proximité : il n'y a qu'un simple branchement à effectuer. Soit le raccordement nécessite un chantier d'extension du réseau, le SEHV dirige alors des travaux (études et chantier) effectués par une entreprise mandatée. Ces chantiers sont moins nombreux aujourd'hui. La rationalisation de l'occupation des sols notamment, fait que les constructions s'édifient plutôt à proximité des réseaux qu'en zone isolée.

www.sehv.fr/DemandeRaccordement.php

En 2019, la cellule « raccordements et urbanisme » a réalisé :

1696 instructions (-21%)



76 chantiers de raccordement (-26%)

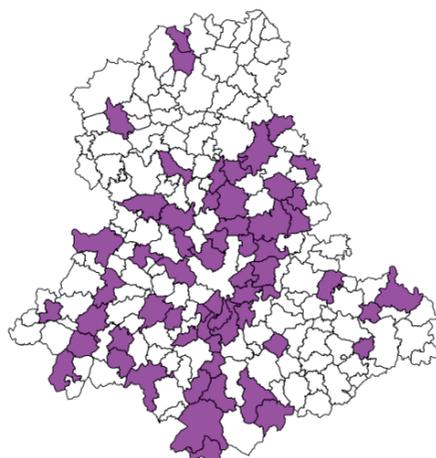
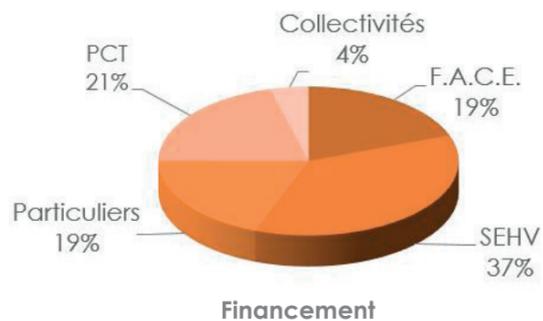
Aucune desserte de lotissement

12 km de réseaux créés (-36%)

Détails pour les raccordements et leurs renforcements associés :

	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				Total
		MT	BT	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	
RACCORDEMENT	76	1061	39	1 100	0	4 281	0	7 403	11 684
LOTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0

1,38 Millions d'euros mandatés (-9%)



Localisation des chantiers

En bref

Les raccordements en 2019 :

- 1 696 instructions
- 76 chantiers
- 12 km de réseaux créés
Dont 100% en technique souterraine
- 1 375 K€ mandatés

Enfouissements

Environ 40 opérations de mise en souterrain des réseaux aériens sont réalisées chaque année sous la maîtrise d'ouvrage exclusive du SEHV. Elles améliorent la résistance des réseaux aux intempéries et œuvrent également pour l'esthétique de nos cadres de vie.

Ces travaux sont à l'initiative des communes qui doivent anticiper leur demande pour s'inscrire au programme des travaux du SEHV. Cette programmation est examinée par la commission des travaux composée d'élus. La priorité est accordée aux opérations menées en coordination avec d'autres projets d'aménagements importants (réseaux d'eau et assainissement, travaux d'aménagement de voirie...).

Plusieurs partenariats financiers sont établis pour cette activité (Conseil Départemental 87, Enedis, FACE, Orange...).

www.sehv.fr/Electricite.php

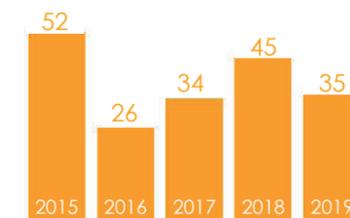
Une programmation bien remplie

Les demandes d'enfouissement sont nombreuses, et la programmation est désormais quasi-complète pour les prochaines années jusqu'en 2024. **Le SEHV alerte donc les élus sur la nécessité de prendre rang au plus tôt pour leurs projets.**

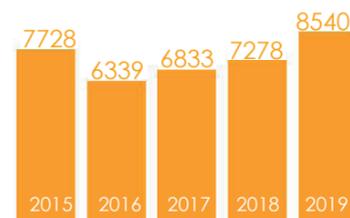
En 2019, le service enfouissement a réalisé :

30 km de réseaux déposés (-20%)

ENFOUISSEMENTS	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
		MT	BT	Total	MT Aérien	MT Souterrain	BT Aérien	BT Souterrain	Total
	35	5 990	23 980	29 970	0	5 254	0	27 345	32 599



35 chantiers (-22%)

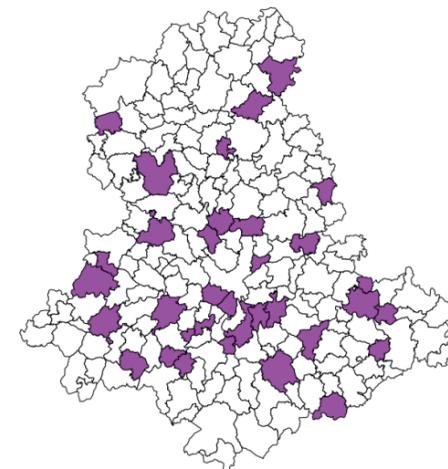


8 540K€ mandatés (+17%)

2015 a été une année exceptionnelle, plusieurs chantiers de 2014 ayant été « décalés » sur le début de l'année suivante, le temps de l'installation de nouvelles équipes municipales.

En 2016 au contraire, le durcissement de la réglementation en amont des chantiers (notamment l'obligation d'investigations complémentaires pour localiser précisément les réseaux, ainsi que la détection d'amiante dans les chaussées) a particulièrement impacté l'activité.

Les années 2017 à 2019 marquent un retour à la normale.

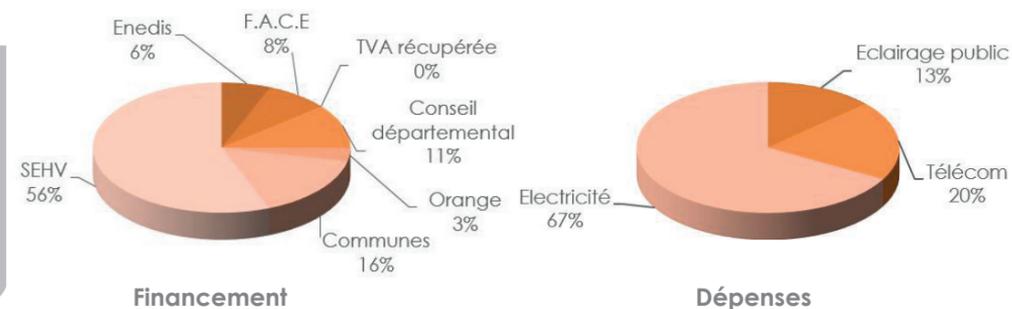


Localisation des chantiers

En bref

Les enfouissements en 2019 :

- 35 opérations
- 30 km de réseaux enfouis
- 8 540 K€ mandatés



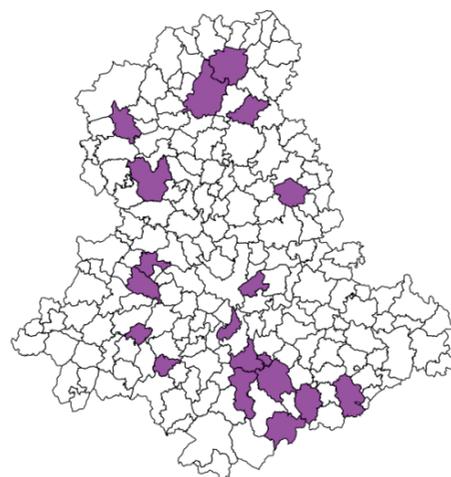


■ Renforcements

Lorsque le dimensionnement des réseaux ne suffit plus à alimenter les besoins en électricité d'un secteur donné, le SEHV réalise des travaux de renforcement. Le SEHV peut être alerté de la défaillance du réseau par la mairie, directement par les riverains, ou par son concessionnaire, et crée alors des « fiches problème ». Des enregistreurs sont mis en place pour déterminer l'ampleur et la cause des difficultés rencontrées. Si cela s'avère nécessaire, le SEHV peut intervenir afin de garantir une électricité disponible, de qualité et accessible à tous.

www.sehv.fr/Electricite.php

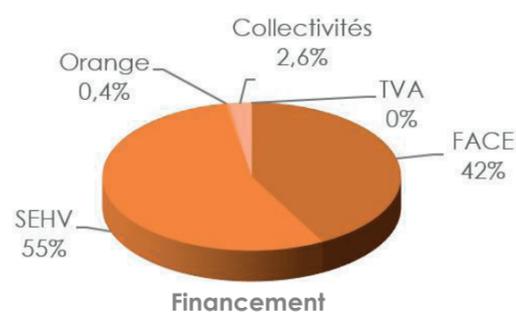
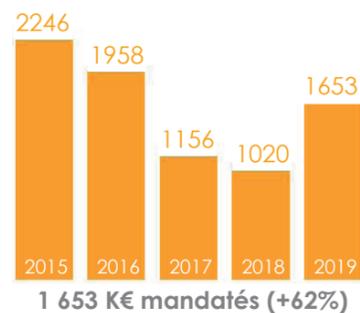
En 2019, les chantiers de renforcements réalisés ont été moins nombreux mais plus conséquents.



Localisation des chantiers

RENFORCEMENTS	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				Total
		MT	BT	Total	MT Aérien	MT Souter-rain	BT Aérien	BT Souter-rain	
	19	172	6 103	6 275	0	3 485	1 214	6 521	11 220

Les particuliers ou les collectivités qui rencontrent des difficultés sur leur alimentation électrique n'ont pas à hésiter : ils peuvent faire remonter l'information auprès des services du SEHV (05 55 35 06 35 - sehv@sehv.fr).



■ Modernisation et sécurisation

Ce programme résulte des intempéries de 1999. Soucieux de prévenir et de tirer les enseignements de la tempête, le SEHV s'est fixé pour objectif de moderniser et sécuriser les réseaux les plus fragiles de la concession en les enfouissant ou en remplaçant les fils nus (« les quatre fils ») en conducteurs torsadés isolés. 20 ans après, face à l'augmentation des phénomènes météorologiques exceptionnels, ce programme reste très actuel.

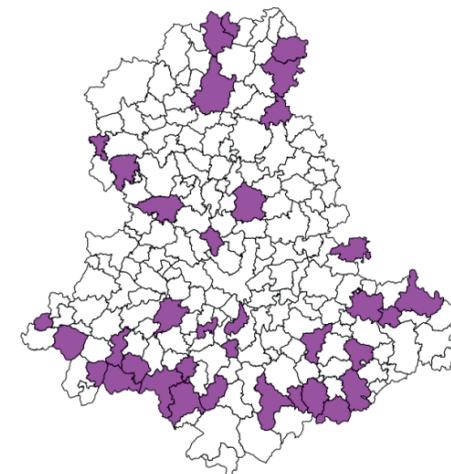
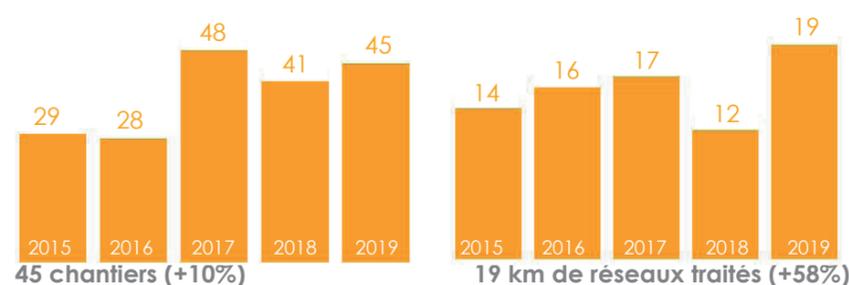
www.sehv.fr/Electricite.php

De nouveaux objectifs fixés en 2015

L'objectif de 15% maximum de fils nus sur le territoire de chaque commune ayant été atteint en 2014, le comité syndical a défini de nouveaux objectifs : la hiérarchisation des chantiers prend désormais en compte le linéaire de départs fils nus à traiter sur un même départ, le nombre d'usagers impactés, ainsi que le nombre de tarifs jaunes (activités économiques). Par ailleurs, pour traiter le maximum de linéaire, les élus ont choisi de privilégier à environ 60% la technique aérienne moins coûteuse, en dehors des bourgs et villages.

En 2019, le programme de sécurisation a impacté :

MODERNISATION SÉCURISATION	Affaires	Dépose (mètres linéaires)			Pose (mètres linéaires)				
		MT	BT	Total	MT Aérien	MT Souter-rain	BT Aérien	BT Souter-rain	Total
	45	111	19 259	19 370	15	675	7 858	11 361	19 909

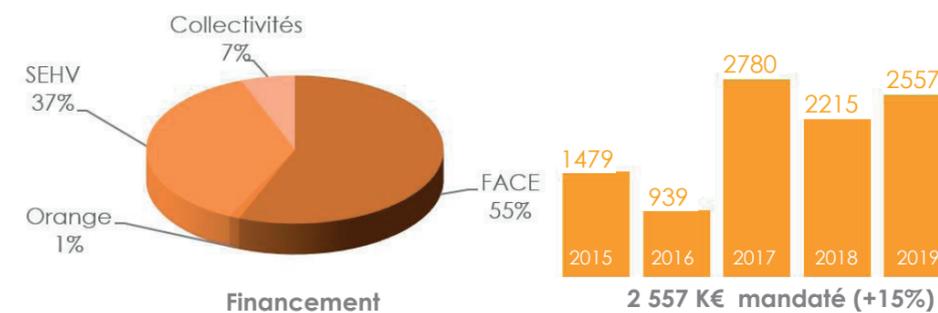


Localisation des chantiers

Afin de traiter plus de réseaux chaque année, les élus du SEHV ont décidé de favoriser la technique aérienne. Pourtant, en 2019, 60% des réseaux créés l'ont été en technique souterraine. Cet écart s'explique par la difficulté d'obtenir l'accord des propriétaires fonciers sur les chantiers pour une pose aérienne.

2,6 Millions d'euros mandatés (+15%)

Le renouvellement des réseaux vétustes est à la charge du concessionnaire. Pour accélérer les choses, le SEHV investit, soutenu par le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE) « tranches sécurisation FS1 et FS2 ».



En bref

L'éclairage public en 2019 :
134 adhérents (64,5% des collectivités)
2218 interventions de dépannage
2 666 K€ mandatés



ECLAIRAGE PUBLIC

L'Eclairage public (EP) est une compétence optionnelle créée en 1998.

Le service peut intervenir à deux niveaux :

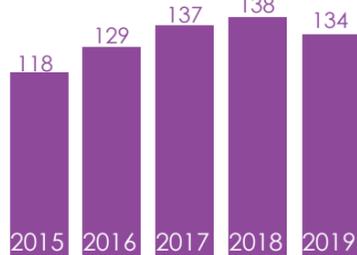
- ponctuellement sur simple demande ;
- ou de manière continue, via une adhésion. Il assure alors la maintenance et la gestion des ouvrages d'éclairage routiers, résidentiels et sportifs, ainsi que les poses, raccordements et déposes des équipements festifs lumineux.

www.sehv.fr/EclairagePublic.php

■ 34 opérations d'extensions (+6%)

Le service a été sollicité ponctuellement pour des opérations d'extensions d'éclairage public, des programmes d'économies d'énergies, d'éclairages de terrains de sports ou de mise en valeur de sites.

■ Service entretien et maintenance



134 adhérents (-3%)

Au 31/12/2019, 7 EPCI et 127 communes (soit 64,5% des communes et EPCI de Haute-Vienne) adhéraient au service. Cette diminution en nombre est notamment due aux fusions de plusieurs communes, entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Retrouvez la liste des adhérents sur www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php

Le service gère 36 903 foyers (+0,1%) et 3 431 armoires de commandes (+0,2%).

En 2019, les services ont réalisé 2 218 interventions de dépannage (+9%), soit environ 43 par semaine. Deux tiers des demandes ont été effectuées en ligne, via l'outil GéoSeHV. Le taux de défaillance global reste de 5%.

■ 49% du parc en extinction partielle (33% en 2018)

Depuis 2015, on constate une forte croissance de l'extinction partielle. 75 communes suivies par le SEHV ont demandé sa mise place, soit 8 de plus qu'en 2018.

Alors que seulement 1,4% du parc était concerné au 01/01/2015, presque la moitié l'est au 31/12/2019.



■ 5 429 heures pour le festif (+4%)

En 2019, 46 communes adhérentes ont demandé au SEHV d'organiser la pose et la dépose des illuminations de fin d'année. Le SEHV coordonne alors les travaux effectués par une entreprise mandatée.

Cette activité a concerné 2 248 motifs et guirlandes et a généré 5 429 heures de travail, soit plus de 3 emplois à temps plein sur l'année.

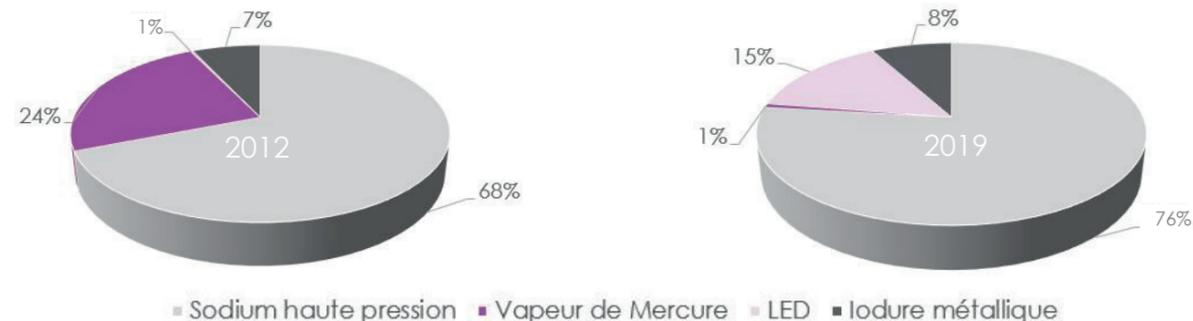
■ L'évolution du parc des adhérents entre 2012 et 2019, grâce au PEPS

Le programme de rénovation PEPS s'est achevé au printemps 2019. Depuis le lancement du programme en 2012, 9633 points lumineux ont été traités sur 106 communes de Haute-Vienne. Deux grands axes pour cette rénovation : accompagner la disparition des sources à vapeur de mercure, et supprimer les lampes « boules », génératrices de pollution lumineuse. En additionnant PEPS (2012-2017) et PEPS2 (2018-2019), 3,7 Millions d'euros ont été investis, subventionnés à hauteur de 76% pour les communes adhérentes. Les travaux ont généré en moyenne 63% d'économie sur les consommations. Grâce à cette réalisation, la composition de l'éclairage public des adhérents a évolué de façon significative :

- La suppression des sources en vapeur de mercure a bien été accompagnée par le SEHV.

- La proportion de sources à Leds a nettement augmenté, passant de 0,3% en 2012 à 15% en 2020. D'autant que cette évolution est en partie masquée par l'intégration chaque année de nouveaux adhérents n'ayant pas encore modernisé leur éclairage public.

- le PEPS a également permis de moderniser et d'harmoniser des secteurs et des armoires de commandes d'éclairage public pour un parc plus fonctionnel.



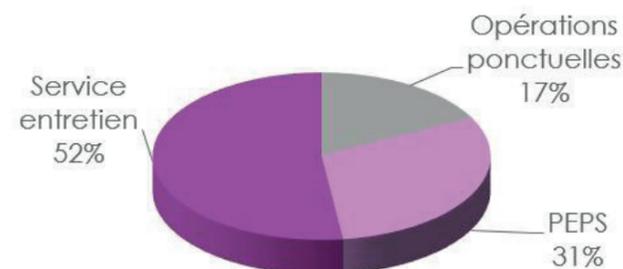
■ Également : le candélabre solaire

En 2019, le SEHV a équipé deux espaces, un à Saint Gence et un à Domps, de candélabres solaires. Le vrai atout de cet équipement : il ne nécessite pas de raccordement au réseau d'électricité. Dans un espace isolé, cela signifie pas de travaux en tranchées, donc un coût moindre d'installation. Il est rapide à installer et peut se déplacer si besoin. Il ne nécessite pas d'abonnement, puisqu'il génère lui-même sa ressource à partir de l'énergie photovoltaïque.

■ Budget : 2,7 Millions d'euros (+13%)

Dépenses

Budget principal : 1 278 834 € (+71%)
Budget annexe : 1 387 598 € (-14%)



Financement

Il existe plusieurs types de travaux d'éclairage public subventionnés par le SEHV : réalisation de travaux ponctuels, acquisition d'éclairage festif, ou encore rénovation exceptionnelle comme le projet PEPS 2 financé à 60% par le SEHV et achevé en 2019.

Retrouvez le détail des subventions sur : www.sehv.fr/EclairagePublic.php

En bref

ESP87 en 2019 :
126 adhérents (65% des collectivités)
3 bilans énergétiques
97 accompagnements en interne
5 études spécialisées

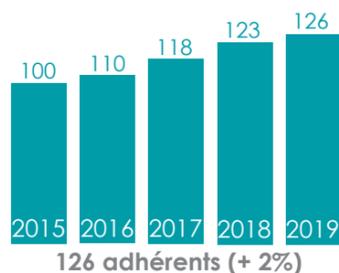


ENERGIES

Acteur de premier plan de la transition énergétique locale, le SEHV conseille, assiste et anime l'action des collectivités pour une transition énergétique coordonnée et réussie à l'échelle de la Haute-Vienne.

Le service énergies peut intervenir à deux niveaux :

- via une adhésion pour un accompagnement personnalisé par la cellule Energies Service Public 87 (ESP87) ;
- sans adhésion, afin d'accompagner l'ensemble des élus locaux pour la mise en œuvre de la transition énergétique et des évolutions législatives en matière d'énergie. www.sehv.fr/Energies.php



Cellule ESP87

Au 31/12/2019, 9 EPCI et 117 communes (soit 65% des communes et EPCI de Haute-Vienne) adhéraient au service. Le coût des adhésions reste incitatif : en 2019, elles ont généré une recette de 59 164 €.

Retrouvez la liste des adhérents sur :

www.sehv.fr/CollectivitesAdherentes.php

Au cours de l'année, **3 bilans énergétiques ont été réalisés.**

Concernant le suivi des factures d'énergie :

- 35 000 factures supplémentaires ont été intégrées dans SYGALE en 2019. Ce qui porte leur nombre à 417 000 désormais entrés dans cette base de données.

Toutes ces informations sont désormais cartographiées sur l'outil GéoSeHV :

www.sehv.fr/Cartographie.php

Accompagnement personnalisé des projets des adhérents

97 accompagnements en interne (+25%) :

- 56 études, conseils et notes techniques ;
- 41 accompagnements de projets.

5 études énergétiques réalisées par un prestataire spécialisé (-44%) :

Ces études sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage du SEHV :

- 3 diagnostics énergétiques de bâtiments ;
- 1 étude d'optimisation thermique dynamique ;
- 1 étude de faisabilité de chaufferies-bois.

Maintenance et exploitation d'installations thermiques



Ouvert exclusivement aux collectivités adhérentes à ESP87, ce groupement de commandes porte sur les prestations de maintenance et d'exploitation des équipements de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation et de climatisation.

En 2019, dans le cadre de ce groupement mutualisant les besoins de 32 collectivités (dont le SEHV), on a recensé :

- 669 interventions préventives (-18%) ;
- 226 dépannages (-17%).

Ce marché est actuellement en cours de renouvellement pour 2021-2024.

Plus d'info sur : www.sehv.fr/Energies.php

2016-2019 : succès du contrat de développement des ENR thermiques avec l'ADEME

Signé fin 2016 pour trois ans, ce contrat en gestion déléguée, le premier en France de ce type, est un véritable succès. Les objectifs sont atteints et même dépassés. Fort de ce succès, le partenariat est reconduit pour une période de trois ans (2019-2022) : 24 nouveaux projets sont déjà identifiés.

Indicateur	Détail de réalisation	Résultat / les objectifs du contrat
Nombre de projets accompagnés	22 projets bois	110%
Financement	1 292 K€	98%
Énergie délivrée en équivalent-logements	229,7	96%



Achat groupé d'énergies : bilan et perspectives



Deux accords-cadres de deux ans se sont succédé pour les périodes 2016-2017 et 2018-2019. Leur objet : proposer aux acheteurs publics locaux un marché mutualisé pour accompagner l'achat des contrats d'électricité >36kVA. Un achat très technique soumis depuis 2016 aux règles de l'achat public, au vu de la disparition progressive des tarifs réglementés de vente dits « jaunes » et « verts ». Le groupement a permis de générer des économies d'échelle et de faire bénéficier ses membres de l'expertise du service énergies. Par ailleurs, des optimisations personnalisées ont été réalisées sur les tarifs d'acheminement.

	2016	2017	2018	2019
Membres adhérents	87	89	89	91
Nombre de points de livraison	214	216	212	209
Volume de consommation (GWh)	23	21,8	20,7	22,7
Montant des marchés TTC	3,3 M€	3,2 M€	3 M€	3,5 M€

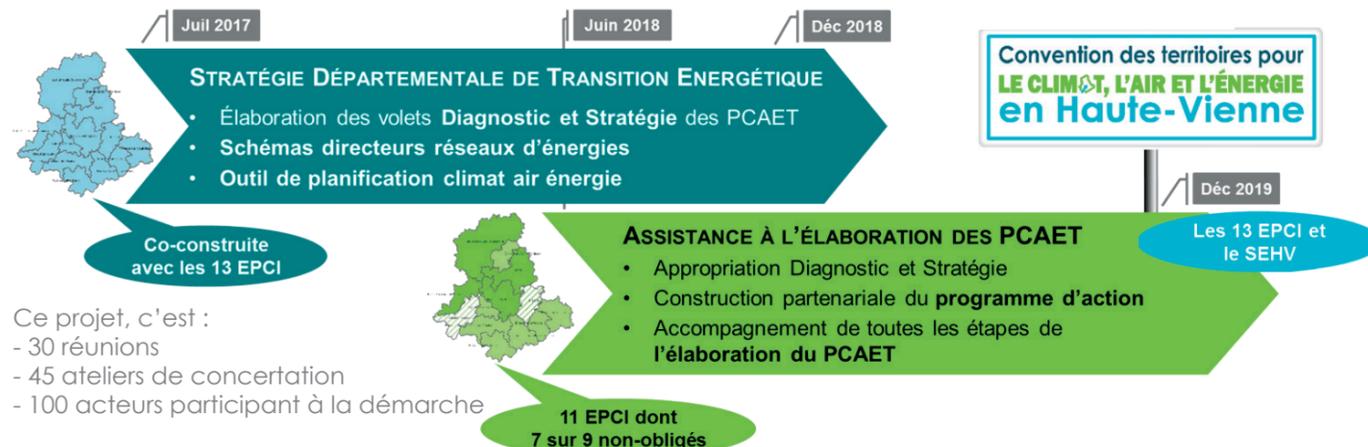
Face à ce succès, le Comité syndical a décidé d'élargir le prochain marché 2020-2022 à tout achat d'électricité, mais aussi au gaz naturel et au fioul. La dimension de ce nouveau marché est toute autre : il mutualise les besoins pour plus de 4000 points de livraison et pour un montant annuel estimé à 23,6 M€. TTC

Toutes les infos sur : <http://www.sehv.fr/Energies.php>

Planification énergétique

Depuis 2017, le SEHV coordonne une démarche mutualisée à l'échelle départementale pour la transition énergétique. Démarche qui a abouti le 5 décembre 2019 à l'engagement des intercommunalités et du SEHV dans la Convention des territoires pour le Climat l'Air et l'Energie en Haute-Vienne.

Plus d'infos sur cette Convention : Page 21



Ce projet, c'est :
- 30 réunions
- 45 ateliers de concertation
- 100 acteurs participant à la démarche



AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION

Le SEHV assure pour les collectivités territoriales de Haute-Vienne l'autorité organisatrice de la distribution publique d'énergie électrique.

Il garantit une électricité disponible, de qualité et accessible à tous. En tant que propriétaire, il effectue lui-même d'importants travaux sur les ouvrages. Et il contrôle la bonne gestion du réseau qu'il a déléguée à un concessionnaire.

La nouveau contrat de concession, signé le 28 décembre 2018, confie pour une durée de 30 ans la gestion du réseau à Enedis pour la distribution d'électricité, et à EDF pour la fourniture d'énergie aux usagers bénéficiant des tarifs réglementés de vente.

Le SEHV rend compte chaque année à ses membres et ses partenaires de l'activité de son concessionnaire. Un rapport synthétique des éléments fournis par celui-ci est publié chaque année sous le titre « Indicateurs de concession ». Il est disponible sur le site Internet du SEHV.

www.sehv.fr/AODECconcession.php

LES ACTIVITÉS SUPPORT

■ Informatique et cartographie

Le service informatique a poursuivi la réalisation des projets en cours.



GéoSeHV

Mise en ligne en juin 2016, cette plateforme d'échange cartographique est modernisée chaque année. En 2019, une consultation des PLU/PLUi/CC a été mise en place. Le service continue l'intégration des données pour les communes adhérentes au service Eclairage Public, et pour les télécommunications.

Outils Métiers

Le service poursuit la mise en place d'un logiciel « métier » dans une interface web permettant la saisie de l'ensemble des données liées au service travaux. Ce logiciel sera connectable à la cartographie, et le contrôle des procédures sera renforcé par la mise en œuvre d'une GED.

www.sehv.fr/Cartographie.php

■ Hygiène sécurité environnement

Le SEHV est confronté à une forte évolution des normes de sécurité et de prévention sur les chantiers. De nouveaux outils ont été mis en place depuis 2016 pour répondre aux exigences de la loi.

Contrôles techn. des ouvrages (CTO) :
157 affaires contrôlées (-5%).

Détection d'amiante en chaussées :
94 opérations contrôlées (-24%).
298 carottages dont 2 positifs.

Investigations complémentaires (IC) :
88 opérations de localisation des réseaux (-23%).

98 km de réseaux détectés, dont 23 km de réseaux sensibles (électricité, gaz, éclairage public, et autres réseaux forcés sensibles).



■ Communication

Les éditions 2019 :



Compte-rendu d'activités 2018
paru en septembre

Cinq newsletters ont été envoyées durant l'année 2019 :

- #5 : janvier 2019, spécial concession ;
- #6 : mars 2019 ;
- #7 : juillet 2019 ;
- #8 : septembre 2019, spécial fête de la science ;
- #9 : décembre 2019, spécial convention des territoires.

Cette nouvelle fréquence permet de communiquer plus d'informations sur les nouvelles orientations du SEHV autour des enjeux de la transition énergétique et de relayer les informations des partenaires majeurs du syndicat. Le taux d'ouverture des newsletters avoisine les 45%.



Pour s'inscrire à la Newsletter : www.sehv.fr (en bas de la page d'accueil)
Les éditions papier sont disponibles en ligne : www.sehv.fr (Rubrique Ressources)

La convention des territoires

En présence de Jean-Louis ETIENNE, témoin de l'urgence climatique, les intercommunalités et le Syndicat Energies Haute-Vienne ont signé le 5 décembre 2019 à l'ENSIL-ENSCI une convention des territoires pour le Climat, l'air et l'énergie en Haute-Vienne, à l'issue d'une journée événement destinée à présenter leurs travaux, leur stratégie et leurs plans d'action.



Retrouvez la présentation vidéo et tout le contenu de cet événement : <http://www.sehv.fr/pageactualite.php?actu=20200220BilanConventionDesTerritoires>

Nouveauté 2019 : les panneaux de chantier

Depuis janvier, des panneaux de chantier personnalisés sont réalisés pour chaque chantier dit « de longue emprise », c'est-à-dire qui dure plus d'un mois. Cette action est désormais généralisée. En 2019, 61 panneaux ont été réalisés pour 31 chantiers différents : 22 enfouissements, 8 sécurisations et 1 renforcement.



■ Animation :

L'animation a pris un réel essor en 2019, résultat d'une reconnaissance des partenaires, mais aussi de la fidélisation des demandeurs. On note une forte progression des indicateurs quantitatifs, mais aussi qualitatifs, puisque, pour la première fois le SEHV a été sollicité pour :

- accompagner un établissement scolaire dans une démarche E3D ;
- intervenir pour la semaine du développement durable ;
- faire des animations auprès de classes de collège ;
- participer à la fête de la science : placée dans le hall d'accueil du musée Adrien Dubouché, l'exposition a été mise à l'honneur. Quelques 3500 visiteurs ont pu la découvrir du 10 au 13 octobre 2019.

Élèves ayant bénéficié d'une animation

www.sehv.fr/AnimationSensibilisation.php

